

MISSIONS EN IRAK ET EN AFGHANISTAN

La communauté internationale est très attentive à la situation de ces deux pays. Il a donc paru utile de rendre accessibles dans le rapport annuel de l'Inspection les principaux constats faits par J.-M. Arnoult, lors des missions d'expertise qui lui ont été confiées.

1. Évaluation de l'état du patrimoine irakien

Dans les semaines qui ont suivi la fin des opérations militaires en Irak, l'UNESCO conduisit une première mission (17-20 mai 2003) consacrée essentiellement au patrimoine muséographique et archéologique. Une autre mission destinée à approfondir l'évaluation initiale en l'ouvrant notamment aux bibliothèques et aux archives fut programmée dans une seconde étape (27 juin-6 juillet). Elle avait pour objectif de faire un bilan de la situation des institutions culturelles irakiennes pour identifier leurs besoins urgents et pour esquisser des projets de réhabilitation et de restauration, à moyen et long termes.

Conduite par l'adjoint du directeur général de l'UNESCO pour la culture, elle était composée de 4 archéologues, 1 architecte, 1 spécialiste de conservation, 1 représentant d'Interpol et 1 bibliothécaire.

• *Avant 2003*

➤ Dans une longue tradition savante fort ancienne, bibliothèques privées et bibliothèques publiques avaient donné de l'Irak une image de calme érudition, penchée sur la longue histoire d'un pays ouvert aux coopérations et aux évolutions. Dans les décennies 1960-1970, furent créées la plupart des universités et des grandes institutions culturelles ainsi que la Bibliothèque nationale créée en 1920 mais installée dans ses nouveaux locaux en 1977. Le Centre des manuscrits (alors déposé au Musée d'Irak) fut créé en tant qu'institution indépendante en 1988, puis complété ultérieurement par le rassemblement de petites collections publiques ou privées.

➤ Si la guerre Iran-Irak (1980-1988) a laissé des traces dans les acquisitions, ralenties dans de nombreux établissements, c'est surtout à partir de 1991 que l'arrêt quasi total des achats de livres et des abonnements (embargo, manque de crédits) marque le début d'une longue période de stagnation. L'absence de budgets, l'abandon des projets d'informatisation, le gel des programmes de formation des professionnels et le départ de ces derniers vers d'autres activités plus rémunératrices, ont plongé progressivement la plupart des bibliothèques dans une léthargie profonde mal acceptée par les usagers. Le conflit de 2003 est venu frapper directement ces établissements par la destruction volontaire pour certains d'entre eux, et indirectement en achevant de détruire l'ensemble des structures de fonctionnement.

• *Les dommages subis*

Cibles directes : la Bibliothèque nationale à Bagdad - en incluant les Archives nationales -, la bibliothèque publique de Bassorah, la bibliothèque des Awqaf à Bagdad, et d'autres probablement, ont été volontairement détruites avec un souci perfectionniste de réduire en cendres les livres et de détruire les bâtiments eux-mêmes. A ce qu'on a pu juger, il y eut peu ou pas de pillages dans ces établissements : les matériels et les équipements d'une certaine valeur pouvant être revendus (photocopieurs, caméras à microfilms, climatiseurs, par exemple) ont été retrouvés à l'état de masses informes de plastique fondu ; des collections de livres (certains usuels et certains dictionnaires par exemple) ont été retrouvées à demi calcinées : elles n'ont donc pas été pillées pour être revendues sur le marché après un nettoyage des pages de titre. On est face à une volonté de destruction qui s'est donnée les moyens de ses objectifs en utilisant des techniques appropriées (lance-flammes, phosphore, etc.), dans l'esprit du vandalisme absolu qui ne s'embarrasse ni de pillage ni d'une recherche de profit immédiat.

Cibles indirectes : dans la confusion créée par les opérations militaires, les pillages les plus extrêmes ont été opérés dans les bibliothèques universitaires livrées sans protection à la recherche de tout ce qui pouvait alors être source d'argent. Organisé ou non, le pillage des équipements (climatiseurs, portes, fenêtres, tables, chaises, ordinateurs, photocopieurs, rayonnages, etc.) a été systématique à Bassorah, à Bagdad, à Mossoul, notamment dans des bibliothèques sans défense. C'est naturellement le profit qui est à l'origine de ces débordements. Mais les livres eux-mêmes n'ont été les victimes de ces pillages que dans une faible mesure : la plupart étaient en effet de revente difficile compte tenu de leur peu d'intérêt et de leur ancienneté sur les sujets traités. C'est aussi la raison pour laquelle ils ont été saccagés et en partie brûlés, probablement par dépit plus que par volonté de destruction systématique, avec des moyens d'amateurs (de simples allumettes ?) qui n'ont rien de comparable avec les moyens professionnels (lance-flammes). Et lorsque les imams des mosquées ont jeté l'anathème sur les voleurs de livres - à Mossoul par exemple - les livres ont été rapportés discrètement à la bibliothèque. Ces pillages ont eu néanmoins des conséquences immédiates sur la vie des bibliothèques qui ont vu le retour des étudiants à la rentrée universitaire 2003 sans les moyens les plus élémentaires de fonctionner, pas même les moyens d'accueillir, faute de tables, de chaises.

En conclusion provisoire, on considère que les pertes dans les bibliothèques relevant des administrations officielles sont les suivantes : la Bibliothèque nationale a perdu environ 30 % de ses collections, les bibliothèques universitaires de Bagdad environ 10 %, la bibliothèque universitaire de Bassorah environ 20 %, celle de Mossoul environ 5 à 10 %. La bibliothèque publique de Bassorah a perdu 100 % de ses collections ainsi que la bibliothèque du musée d'ethnographie. La bibliothèque religieuse de Bagdad (bibliothèque des Awqaf) et probablement des bibliothèques religieuses dans d'autres villes (Nassiryia, Kerbala, Najaf, etc.), ont perdu l'intégralité de leurs manuscrits et une grande partie de leurs collections de livres imprimés. Quant aux Archives nationales, le bilan est impossible à faire dans l'état de nos connaissances actuelles.

En revanche, le Centre des manuscrits, déménagé de manière opportune dans un abri antiatomique dès les premiers jours de l'année 2003, a été sauvé intégralement.

- *Pourquoi*

Les mêmes questions sur l'origine de ces crimes et sur leurs auteurs, posées à Bagdad et à Bassorah, n'ont pas reçu de réponses crédibles : on cherche d'abord à accabler l'adversaire sans faire d'analyse objective. La Bibliothèque nationale et les Archives nationales (celles-ci conservaient surtout des archives anciennes, les archives ottomanes, et les archives jusqu'au mandat britannique) pouvaient sans doute constituer un symbole politique du régime déchu, d'où l'acharnement manifesté : un premier incendie le 14 avril (incomplet) a été suivi d'un second incendie une semaine plus tard comme pour parachever le travail. Mais la bibliothèque publique de Bassorah pouvait-elle être considérée comme un symbole politique ? Saura-t-on jamais la vérité ?

- *Les bibliothèques privées*

Le sort des bibliothèques privées, quant à lui, est mal connu. Dans le cadre de la mission UNESCO, il n'a pas été possible d'examiner, faute de temps, les bibliothèques privées ou semi-privées comme les bibliothèques religieuses des différentes confessions. L'Irak est un pays de collectionneurs et de bibliophiles et le nombre de bibliothèques privées est considérable. Compte tenu de la nature du conflit, il est dans la logique d'un changement de régime que ces bibliothèques, sans protection particulière, aient été pillées d'une manière organisée. On en a pour preuve la recrudescence des propositions de ventes de manuscrits dans des pays du Proche-Orient, manuscrits qui proviennent sans doute de ces bibliothèques privées irakiennes. Mais l'identification des propriétaires est problématique faute souvent de certitudes fondées sur des cachets, des ex-libris et des appartenances s'appuyant sur des descriptions précises et incontestables. Une base des marques de propriété connues a été créée à l'université de Chicago dans l'intention de faciliter le travail d'Interpol pour identifier les manuscrits circulant de manière illicite. Autant avouer que ces recherches reposent sur des éléments de preuves ténues tant que les propriétaires n'auront pas eux-mêmes déclarés les pillages de leurs biens au cours du conflit. Car on ne peut ignorer que certaines familles parvenues à un grand état de dénuement au cours de la décennie précédant le conflit, ont

vendu pour survivre des pièces de leurs collections, et notamment des livres qui se retrouvent, en toute légalité, sur le marché international.

- *Conclusions*

Les bibliothèques et archives irakiennes connaissaient, depuis au moins le conflit de 1991, des difficultés de fonctionnement certaines et accusaient un retard considérable dans tous les domaines. L'embargo avait fortement amplifié les lacunes dans les acquisitions (périodiques en particulier). Les efforts pour la reconstruction des bibliothèques et archives auront pour objectif de rattraper ce retard et devront porter notamment sur quatre points :

- Remise en état des locaux : les bâtiments endommagés nécessitent des travaux de restauration et d'équipement ; c'est le cas des bibliothèques universitaires. En revanche certaines bibliothèques nécessitent une reconstruction complète : Bibliothèque nationale et Archives nationales, bibliothèque publique de Bassorah, et d'autres.

- Reconstruction des collections : les collections détruites doivent être reconstituées selon des programmes d'autant plus complexes à établir que les catalogues ont été endommagés ou détruits. Elles doivent aussi être complétées pour pallier les effets de l'embargo qui les a pénalisées depuis 1991.

- Formation des personnels : en réduisant les acquisitions, l'embargo a influé sur la qualification des professionnels des bibliothèques dont la présence, dans nombre de cas, n'était plus nécessaire. Il importe donc de former au plus vite des techniciens des bibliothèques, dans toutes les catégories.

- Enfin, la réorganisation des administrations des ministères de la Culture et de l'Éducation (loi sur le dépôt légal, loi sur les archives par exemple) est indispensable pour assurer la cohérence du réseau reconstruit des bibliothèques ; ce dossier est certes dépendant de la réorganisation même du pays, mais il importe de ne pas oublier les bibliothèques et les archives dans cette entreprise.

2. Collections et bibliothèques publiques afghanes

A la demande des autorités afghanes, le ministère des Affaires étrangères a diligenté une mission d'expertise des collections patrimoniales conservées en Afghanistan. La mission comportait trois volets : les collections de manuscrits, les archives et les bibliothèques publiques. Le volet archives a été conduit par Christine Martinez, conservatrice chargée des Relations internationales à la direction des Archives de France, par Olivia Pérez, de la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères et par J.-M. Arnoult.

Les collections patrimoniales les plus importantes sont conservées aux Archives nationales d'Afghanistan à Kaboul, installées dans un ancien palais restauré dans les années 1970 et récemment rénové par le nouveau gouvernement afghan. Il s'agit d'une collection d'environ 12 000 manuscrits de provenances diverses, rassemblés de manière volontariste et conservés aux Archives nationales (il n'y a pas de bibliothèque nationale en Afghanistan) ; outre des archives anciennes, une collection d'environ 1 500 albums de photographies anciennes d'un intérêt considérable pour l'histoire du pays sont conservées dans les mêmes locaux.

La collection a traversé sans trop de dommages les conflits des dix dernières années, "oubliée" dans les magasins situés au sous-sol du bâtiment des Archives nationales. En dépit de l'absence de climatisation et de ventilation mécanique - l'électricité est distribuée de manière très irrégulière et imprévisible -, les conditions climatiques de Kaboul (1 800 mètres d'altitude, températures basses en hiver, élevées en été, avec un taux d'humidité assez bas) ont permis d'éviter les problèmes d'infestation qu'on aurait pu redouter dans un milieu quasi clos pendant de nombreuses années. Dans l'état actuel, seules quelques traces d'insectes ont été repérées, mais qui ne nécessitent pas d'interventions lourdes de désinfection.

Les tâches principales sont de deux ordres : mettre en place une opération de conservation préventive (nettoyage, rangement sur les rayonnages, protection par des boîtes ou des pochettes, conditionnements appropriés notamment pour les photographies, nettoyage et remise en état de l'installation de ventilation) ; opération de catalogage à partir des catalogues anciens et des inventaires qui sont tous incomplets. Les deux opérations peuvent être menées en même temps.

Mais, dans une première phase, l'équipe des Archives nationales responsable des manuscrits a surtout besoin d'une formation pour la mise à niveau de compétences anciennes et pour acquérir des méthodes de travail conformes aux exigences actuelles.

Les bibliothèques publiques afghanes ont beaucoup souffert des conflits. Des 74 établissements officiellement recensés dans les années 80, il n'en reste plus que 54, sans certitude, aucun bilan exact n'ayant été réalisé depuis 2002. Seules les bibliothèques de Kaboul sont connues avec quelque précision : la Bibliothèque publique centrale et ses 5 annexes (dont une seule serait ouverte, l'une ayant été transformée en prison). Le directeur, qui a les fonctions de directeur des bibliothèques afghanes, ne connaît guère en fait que ce qui est dans la capitale. Faute d'avoir pu visiter d'autres villes, on est contraint de s'en remettre aux informations non vérifiées collectées par des ONG qui ont une vision pessimiste de l'état des bibliothèques dans le reste du pays.

La Bibliothèque publique centrale de Kaboul dispose de toutes les sections d'une bibliothèque publique habituelle (enfants, adolescents, adultes, étude) ; ses collections se composent d'environ 150 000 volumes, pour la plupart anciens et d'un intérêt limité pour les lecteurs d'aujourd'hui qui sont d'ailleurs peu nombreux (1 616 cartes avaient été enregistrées en janvier 2004, dont beaucoup d'étudiants). Un "Internetcafé" a été installé par l'UNESCO : c'est la section la plus fréquentée de toute la bibliothèque. En l'absence de bibliothèque nationale et de dépôt légal, la Bibliothèque publique rassemble comme elle peut, dans un service spécifique, des publications concernant l'Afghanistan.

Le personnel (environ 65 personnes dont 45 "permanents") n'a aucune qualification (seul le directeur adjoint a été formé en Corée, en URSS et en Iran).

Les difficultés de fonctionnement - outre l'irrégularité de l'alimentation électrique et l'absence de chauffage en hiver - tiennent au manque de crédits pour acquérir des livres et à l'absence de personnels qualifiés. Les dons de livres proviennent essentiellement de pays anglophones ; si la langue anglaise est la seconde langue étrangère parlée (après l'arabe, le français venant en 3^{ème} position), elle reste peu commune chez les usagers potentiels de la bibliothèque publique. Les seuls dons aisément accessibles sur le plan linguistique viennent d'Iran et ne sont pas les plus nombreux a priori.

Le dénuement des divers services, l'équipement archaïque, la pauvreté des collections offertes aux usagers rendent plus amer encore le fatalisme des quelques professionnels ou personnes dévouées.

On a pu constater également que la communauté internationale ne s'est pas mobilisée pour les bibliothèques afghanes. A l'exception de l'Allemagne et de l'Iran, aucun autre pays ne s'est engagé, à ce jour, pour reconstruire et développer les bibliothèques après les conflits. L'Allemagne s'est engagée dans un programme de formation et d'aide technique (mobilier notamment), à la Bibliothèque publique et à la Bibliothèque universitaire. L'Iran s'est également engagé dans un programme de dons de livres en langue farsi (l'une des langues afghanes avec le pachtoune et le dari). Ces aides ne concernent malheureusement que les bibliothèques de Kaboul. Dans les provinces, tout reste à faire.

Dans l'hypothèse où la France apporterait son aide, les domaines où l'urgence est la plus grande sont les bibliothèques publiques (formations), le secteur patrimonial (conservation et catalogage), et l'ouverture de deux dossiers importants même si l'urgence est moindre : création d'une bibliothèque nationale et mise au point d'une législation pour organiser le dépôt légal des productions afghanes afin de préserver le patrimoine contemporain.